

LA PERSAGO EN BREF

Le bulletin d'information de l'Institut Public la Persagotière

N° 189
Septembre 2017

SOMMAIRE

2

L'actualité des jeunes

Dispositifs Petite Lande
et Ledru Rollin
Fête de classe à Marie Curie
Atlantic Toboggan
Musée des arts à Nantes

4

L'actualité des partenaires

Manoeuvres sauvetage sur le site
Fouilles archéologiques à la
Persagotière
A l'heure du numérique, la SRAE
Sensoriel vous informe

5

Actualités institutionnelles

La rentrée des professionnels
Le CHSCT, ça vous parle ?
Résultats de l'enquête de satisfaction
des usagers de la Persagotière

8

Infos familles

Conseil de la Vie Sociale :
La Persagotière recrute !

8

Agenda culturel et sorties

Bonne rentrée scolaire 2017-2018 !

Pour ce nouveau numéro de l'année scolaire 2017-2018, les professionnels de la Persagotière vous souhaitent une belle rentrée ! En page 5, découvrez les visages des nouveaux professionnels qui nous ont rejoints. Bonne lecture !



Cette année, **166 jeunes** sont inscrits à la Persagotière, sur notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées : **85 en IES** (Institut d'Éducation Sensorielle) **dont 18 internes**, et **81 en SSEFS** (Service de soutien à l'éducation familiale et à la scolarisation).

Les jeunes disposent d'un **soutien à la scolarisation et d'un accompagnement médico-social**. En IES, 13 jeunes, du CE1 au CM2, sont scolarisés au sein de notre établissement partenaire Ledru Rollin à Nantes, 8 jeunes sont scolarisés à l'école primaire Marie Curie, 30 jeunes au collège René Bernier, 11 au collège Petite Lande, 12 au collège de Goulaine et 11 lycéens sont répartis entre les établissements Les Bourdonnières, Bougainville et Louis-Jacques Goussier.

Concernant les jeunes du dispositif SSEFS, ils sont scolarisés au sein de leur établissement de secteur en métropole nantaise, Vendée, Maine et Loire et Bretagne.

L'actualité des jeunes

Plusieurs événements ont marqué les jeunes à la fin de l'année scolaire, en particulier la session des examens de juin avec 90% de réussite. Bravo à tous !

Du côté du dispositif Petite Lande

Déjeuner américain début juin



...et remise des lots aux vainqueurs du rallye dans Nantes



Vous retrouverez dans le dernier numéro de notre Palmarès, et sur notre site Internet, tous les moments forts qui ont marqué la vie des jeunes et de l'Institut pendant l'année scolaire 2016-2017.



Chez les jeunes de Ledru Rollin

Classe de mer à Pornic au mois de juin



Au mois de juin, les élèves sourds du CE2 au CM2 de l'école Ledru Rollin ont passé une semaine en compagnie de leurs 8 correspondants parisiens de l'Institut Gustave Bagueur : pêche à pieds, char à voile, jeu de piste... Ce fut une semaine sous le signe de la découverte, de l'amitié et de l'entraide. Cette semaine riche en émotions s'est terminée par un départ très triste à la gare. Pour remonter le moral des enfants, ils ont profité d'une glace à la fraise-raie avant de retrouver leurs parents à Nantes. Les élèves de la Persagotière espèrent partir à leur tour sur Paris l'année prochaine ? Affaire à suivre...



...et projet théâtre au programme :

Les élèves sourds du CP au CM2 ont présenté 3 saynètes à la Persagotière : La libération de la princesse (CP-CE1), A quoi servent les vieux ? (CM2), Attention, livre piégé ! (CE2-CM1). Tout d'abord, ils ont réalisé une première représentation devant leurs copains entendants de leur classe durant la journée du 6 juillet. En soirée, le spectacle a débuté par l'époustouflante prestation de danse des élèves du primaire et du collège réalisé devant leurs familles. Ensuite, les élèves sourds de l'école Ledru Rollin ont présenté un spectacle sensible et formidable. Ils ont donné beaucoup de leur personne tout au long de l'année et surtout durant la semaine théâtre où ils ont travaillé d'arrache-pied. BRAVO AUX ELEVES et merci aux adultes qui les ont accompagnés sur ces deux projets. C.B

Fête de classe Marie Curie

En juillet, les enfants du dispositif Marie Curie ont présenté leur spectacle Hé Ho ! ainsi que leurs oeuvres d'art réalisées avec l'aide de Gérard Fleury, Intervenant en Arts Plastiques, qui a choisi de s'envoler pour d'autres projets après six années d'intervention à l'Institut. Un grand merci à lui !



Préparation des décors de la pièce de théâtre



Journée de fin d'année à Atlantic Toboggan

Le 28 juin, 65 jeunes et enfants de la Persagottière ont participé à la journée de fin d'année au parc aquatique Atlantic Toboggan en Vendée. Cette journée a rassemblé les jeunes de tous âges et offert de beaux souvenirs à tous.



A la découverte des arts à Nantes

Fin juin, les enfants sourds de Ledru Rollin ont bénéficié d'une visite guidée personnalisée par une guide sourde, Lila Bensebaa, du Musée des Arts de Nantes qui vient de réouvrir après six années de travaux.

Des visites en LSF ont été proposées fin août ; les prochaines auront lieu le samedi 7 octobre à 14h et le 18 novembre à 11h en partenariat avec CultureLSF.

De plus, **une conférence sur le thème « Les sourds au service de l'histoire de l'art » aura lieu le samedi 7 octobre à 16h et le samedi 18 novembre à 11h, en partenariat avec « CultureLSF ».**

Réservations sur le site internet du musée des arts. A.S



L'actualité des partenaires



Manœuvres sauvetage sur le site

L'équipe de Sauvetage Déblaiement organise des manœuvres sur le site de la Persagotière 3 demi-journées en septembre : mercredi 13/09, jeudi 14/09 et vendredi 15/09. Cette équipe est spécialisée dans la recherche et le sauvetage de victimes sur scénario d'effondrement de bâtiment. Les manœuvrants utilisent les bâtiments de la Persagotière dans le cadre d'un stage de formation initiale de nouveaux équipiers.

Fouilles archéologiques à l'Institut

Une fouille archéologique a eu lieu sur l'emprise des futurs aménagements de la Persagotière par l'Inrap et le Centre archéologique de Carquefou. Les vestiges d'un four à chaux d'époque romaine ont été découverts près du gymnase. Daté du Ier ou du IIe siècle après J.-C. il permettait d'alimenter en chaux les chantiers de construction de Ratiatum (Rezé) ou de Condevicnum (Nantes). Le calcaire provenait probablement de Montjean-sur-Loire et était acheminé à Nantes par bateau. La fouille s'est terminée mi juillet mais de nombreuses études vont désormais être menées avant la remise d'un rapport récapitulatif toutes les informations acquises pendant la fouille.



A l'heure du numérique, la SRAE Sensoriel vous informe. Cette rentrée est le bon moment de vous rappeler que dans le cadre de sa mission d'information et de communication, la SRAE Sensoriel effectue une veille quotidienne relative à la déficience auditive et visuelle. Cette actualité vous est disponible par le biais de différents outils. *S.L*



La page facebook **@sraesensoriel** Cette page relaie différentes informations tout public, des initiatives locales, des programmations d'évènements... pouvant concerner les usagers et leurs représentants.



Le **compte Twitter @SraeSensoriel** Ce réseau social désormais très utilisé pour la diffusion d'information professionnelle, permet à la SRAE de relayer de l'actualité en continu et de réaliser une veille pointue.



Le **site Internet www.sraesensoriel.fr** comprend également une page d'actualités, qu'il est possible de consulter en se connectant, et à laquelle il est possible de s'abonner par **flux RSS**.



Sans oublier, la **lettre électronique mensuelle**, à laquelle vos partenaires, réseaux, contacts... peuvent s'abonner depuis le site de la SRAE Sensoriel.

La **Boîte à outils du site Internet de la Srae**. Celle-ci recense différents outils, guides, recommandations, référentiels, relatifs aux déficiences sensorielles, et téléchargeables directement sur le site (ex : Guide de l'INPES « Informer les personnes sourdes et malentendantes », Livret d'Acfos « C'est quoi la surdité », Guide pratique de Bucodes Surdifrance « Bien s'équiper en appareils auditifs »...). *S.L*

Et bientôt : suivez-nous sur LinkedIn



Contact SRAE Sensoriel

Pour toutes suggestions d'informations à partager, n'hésitez pas à nous contacter :
s.lebaupin@sraesensoriel.fr
02 40 59 38 66 / 07 87 85 22 13

L'actualité institutionnelle

Une rentrée rythmée pour les professionnels de la Persagotière

Elle a eu lieu la dernière semaine d'août avec l'accueil des nouveaux professionnels, la sensibilisation à la surdité et aux troubles du langage, les conférences et réunions d'équipes.

Suite à une demande de l'ARS*, Madame Sallé a été nommée Directrice par intérim de l'Institut des Hauts Thébaudières à compter du 1er septembre.

*Agence Régionale de Santé

Conférences de rentrée à l'Institut

Deux conférences organisées par La Fabrique du Changement :

La Pensée Positive ...ce que nous apprennent les neurosciences, il faut positiver !

La gestion du temps et des priorités

L'approche des transformations en cours dans le secteur médico-social par Arnaud Vinsonneau, juriste en droit public.

Intervention du GIGN sur la sécurité et la menace terroriste.

Madame Sallé, Directrice de la Persagotière, a également salué les résultats aux examens des jeunes de l'Institut.

Elle a aussi présenté l'organisation de fonctionnement et les différents dispositifs ainsi que les grandes orientations et projets pour cette nouvelle année scolaire : réaménagement de l'internat, formalisation des parcours de scolarisation proposés aux jeunes sourds et aux jeunes présentant des troubles du langage, organisation d'actions de sensibilisation pour les familles, aménagement du bâtiment pour faciliter son accessibilité...sans oublier la poursuite de la dynamique de travail engagée avec nos partenaires et réseaux : HIPEN, l'Institut des Hauts Thébaudières, l'AMEDAV, le réseau francophone...

Photo de groupe des nouveaux professionnels de la Persagotière



De gauche à droite : Zélie Houlet, monitrice éducatrice, Déborah Aktas, médecin, Hélène Cheronet, ergothérapeute, Aurélie Bourg, enseignante d'anglais, Typhaine Leroux, interface de communication, Hélène Adenot Cario, psychomotricienne, Oriane Dufort, intervenante en arts plastiques, Lola Ialynko, codeuse LPC, Marlène Marcereuil, monitrice éducatrice, Florence Bouchard, monitrice éducatrice, Dang Hoang Nhu, interface de communication et Jackie Brisson, interface de communication.



Le CHSCT, ça vous parle ?

Il s'agit du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Constitué dans tous les établissements occupant au moins 50 salariés, le CHSCT a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des salariés ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de travail.



Composé notamment d'une délégation du personnel, le CHSCT dispose d'un certain nombre de moyens pour mener à bien sa

mission. Les représentants du personnel bénéficient d'un crédit d'heures et d'une protection contre le licenciement pour assurer leur mandat. Le CHSCT se réunit plusieurs fois par an, et peut également être saisi par le comité d'établissement, ou un délégué du personnel, sur toute question relevant de sa compétence.

Selon les thématiques abordées, des professionnels invités peuvent participer aux séances de travail du CHSCT.

Qui sont les membres du CHSCT à la Persagotière ?

Les représentants du personnel :



Véronique
GUILLET

Guylène
MONNIER

Béatrice
TROTTIER

Le médecin du travail, le représentant de la CAR-SAT, Hervé GRELIER, la secrétaire de séance, Claire OUVRARD, la responsable administrative, Sandrine BRIAND, la directrice, Fanny SALLE.

Où mais concrètement, comment le CHSCT contribue-t-il à la protection de la santé et de la sécurité des salariés et à l'amélioration des conditions de travail ?

Par l'analyse des conditions de travail et des risques professionnels (risques de chute, risques liés aux ambiances lumineuses, risques de troubles musculosquelettiques, risques psychosociaux, etc.) auxquels peuvent être exposés les salariés.

Par la vérification, par des inspections et des enquêtes, du respect des prescriptions législatives et réglementaires et de la mise en œuvre des mesures de prévention préconisées. Par le développement de la prévention par des actions de sensibilisation et d'information. Il peut, par exemple, proposer des actions de prévention des risques psychosociaux. Par l'analyse des circonstances et des causes des accidents du travail ou des maladies professionnelles ou à caractère professionnel, par le biais d'enquêtes.

Dans quelles situations le CHSCT est-il consulté ?

Avant toute transformation importante des postes de travail découlant de la modification de l'outillage, d'un changement de produit ou de l'organisation du travail. Avant toute modification des cadences et des normes de productivité liées ou non à la rémunération du travail. Sur le plan d'adaptation lors de la mise en œuvre de mutations technologiques importantes et rapides et sur les mesures prises en vue de faciliter la mise, la remise ou le maintien au travail des accidentés du travail.

Dans quels cas peut-il être associé à la recherche de solutions ?

Pour l'organisation matérielle du travail : charge de travail, rythme, pénibilité des tâches, élargissement et enrichissement des tâches. Pour l'environnement physique du travail : température, éclairage, aération, bruit, poussière, vibrations. Pour l'aménagement des postes et des lieux de travail. Pour la durée et les horaires de travail, l'aménagement du temps de travail (travail de nuit, travail posté) et pour les nouvelles technologies et leurs incidences sur les conditions de travail des salariés.

De quels moyens dispose-t-il pour intervenir ?

En l'absence de danger particulier : mission générale de surveillance et inspections. En cas d'accident ou de maladie professionnelle : enquête. En situation de danger grave : recours à un expert extérieur. Et en situation de danger grave et imminent, le CHSCT dispose d'un droit d'alerte particulier.

En conclusion, si le CHSCT constitue une instance spécialisée consultative, il exerce également une activité de veille et de surveillance et dispose de capacités d'interventions et de propositions. D.L

Dans le prochain PERSAGO EN BREF, nous vous parlerons du document unique des risques professionnels.



Résultats de l'enquête de satisfaction des usagers de la Persagotière (enquête 2017)

La participation des usagers et de leurs familles au fonctionnement de l'établissement est un des fondements de la démarche qualité. C'est pourquoi La Persagotière veille à multiplier les modalités de participation : Conseil de la vie sociale, groupes de parole, enquête de satisfaction. C'est ainsi qu'une grande enquête de satisfaction est conduite tous les deux ans.

L'enquête 2017 revêt une importance particulière car elle viendra compléter la démarche d'évaluation interne menée cette année. En voici les principaux résultats.

Le contexte : qui a répondu ?

L'enquête a été adressée par mail et par courrier à l'ensemble des familles du secteur Enfants. Les professionnels ont pour leur part, accompagné le questionnement écrit de tous les jeunes à partir du collège. Les jeunes internes ont de plus répondu à une enquête spécifique sur leurs conditions de vie à l'internat de l'Institut. V.G



NOS ATOUTS

- La qualité de l'accueil
- Le fonctionnement avec les familles autour du projet d'accompagnement
- L'accompagnement à l'autonomie
- L'accès à l'information sur l'IPP pour les familles
- La qualité de l'hébergement à l'internat (confort, propreté)
- La qualité et diversité des activités proposées à l'internat

NOS EFFORTS A POURSUIVRE

- La participation des jeunes à leur projet d'accompagnement (de l'expression des besoins à l'évaluation)
- La communication auprès des jeunes
- Le bien-être des jeunes IES dans leur établissement
- La restauration à l'internat
- L'informatique à l'internat

NOS POINTS A RETRAVAILLER

- Le rôle du correspondant pour les jeunes en SSEFS
- L'accompagnement dans le choix d'orientation
- Les ateliers et activités proposés
- L'information sur les droits d'accès au dossier
- Le système de participation des usagers et familles au fonctionnement de l'Institut
- Le savoir vivre ensemble à l'internat

41% des familles ont répondu à l'enquête et **75% des jeunes** ont complété le questionnaire. Merci à tous pour votre mobilisation !

Info familles

Conseil de la Vie Sociale : La Persagotière recrute !

L'Institut recherche de nouveaux parents désireux de participer à cette instance. Marlène Leclerc, maman d'une jeune accompagnée par la Persagotière, et dont le mandat s'est arrêté fin juin, nous livre son témoignage en tant que parent représentant.



Le CVS (Conseil de la Vie Sociale) est une instance où se réunissent des représentants de jeunes, des parents de jeunes, du personnel et du Conseil d'Administration. La Directrice et certaines personnes y participent en fonction de l'ordre

du jour à titre consultatif.

Le CVS se réunit deux fois par an, les mercredis après-midi à l'Institut de La Persagotière. Il dure 1 heure 30.

Le CVS rend des avis et fait des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement et l'accueil des usagers (des familles) telles que l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités socioculturelles, les projets d'équipements, etc.

La création d'une adresse mail, gérée uniquement par les représentants des parents de jeunes, a permis une meilleure communication avec les parents. Et les questions exposées lors du CVS restent totalement anonymes.

J'ai choisi de devenir membre du CVS car cette instance est une véritable rencontre permettant le dialogue et l'échange entre les usagers (jeunes et familles) et l'Institut Public la Persagotière.

Malheureusement, le mandat est de 3 ans maximum et je dois laisser ma place. Ces 3 années passées au sein du CVS ont été enrichissantes (connaître le fonctionnement d'un institut, ...) et surprenantes (surtout avec les questions et les demandes des jeunes).

Participer au CVS ne demande pas beaucoup de temps. Et il est indispensable qu'il y ait des parents de jeunes représentés à cette instance.

Vous souhaitez devenir parent représentant ?

Informations et contact : Claire Ouvrard
Secrétariat de Direction, 02 40 75 11 81
c.ouvrard@la-persagotiere.fr

L'agenda culturel et les sorties

Conférence sur l'école inclusive le 18 septembre

Réussir l'école inclusive en partenariat avec les parents, l'Éducation nationale et les structures médico-sociales : l'exemple de la scolarisation de collégiens sourds ou malentendants

Organisé par l'ARIFTS. Informations et contact : Carine MORISSEAU, c.morisseau@arifts.fr

Handicap-Uni le 20 septembre

Journée consacrée aux métiers du numérique. Informations : <http://www.univ-nantes.fr>

Journées loisirs tour du Golfe du Morbihan le 23 septembre

Journée de rencontres de personnes malentendantes-malvoyantes, sourdes-malvoyantes et sourdaveugles ainsi que leur famille, résidant en Bretagne, Pays de Loire, Centre, Basse-Normandie et Haute-Normandie. Cout : 25€

Contact : schevalier@jacquescartier22.com

